

REGLEMENT DE PARTICIPATION AU U'ROW CHALLENGE

Le présent règlement a pour objet de définir :

- Le cadre d'application dudit règlement
- Les conditions d'engagement des étudiants des Universités et des Grandes Ecoles
- Les dispositions relatives au fonctionnement de l'épreuve
- Les droits et devoirs des participants et des organisateurs

ARTICLE 1 – PREAMBULE

La Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) associée à la Fédération Française d'Aviron (FFA) ont souhaité organiser un évènement connecté de grande ampleur au niveau des Universités et des Grandes Ecoles.

L'autorité organisatrice est la FFSU Nationale, en partenariat avec la FFA. L'organisation technique est confiée à la société Time Team pour le système de connexion et de classement.

La particularité de cette épreuve est de permettre aux étudiants(es) de prendre part aux courses sur l'ergomètre Concept2 depuis leur Association Sportive (AS), leur service des sports, leur club, leur domicile, chez des amis ou encore depuis leur salle de gym.

Comme pour les autres « U' Challenge », la FFSU a souhaité rendre cet évènement accessible au plus grand nombre en encourageant les AS à délivrer des licences gratuites et en permettant aux concurrents de participer partout en France.

Ce challenge, entièrement en ligne, devrait trouver des adaptations afin de respecter les restrictions sanitaires qui seront possiblement en vigueur à la date du 8 avril 2021, par exemple l'obligation de pratiquer en extérieur (préau, hangar ventilé, ...).

ARTICLE 2 – BUT DE L'ÉPREUVE

Le but de l'épreuve est de permettre aux étudiants(es) de se confronter virtuellement à des équipages de différentes Universités ou Grandes Ecoles.

La nouveauté du programme réside dans les épreuves par équipe qui remplacent les habituels relais. Ces épreuves offrent la possibilité à 4 étudiants(es) d'une même Association Sportive, mais situés aux quatre coins de la France, de participer en équipage. La performance collective résulte de la moyenne des 4 performances individuelles calculée en temps réel.

Cinq épreuves sont inscrites au programme : 3 épreuves en équipage de 4 sur 1000 m (féminin, masculin, et mixte) et 2 épreuves individuelles sur 500 m (féminin, masculin).

FORMAT DE COMPETITION	
1000 m	500 m
Masculin 4X	Masculin 1X
Féminin 4X	Féminin 1X
Mixte 4X	

ARTICLE 3 – DATE

Le challenge aura lieu le jeudi 8 avril 2021 de 11h à 17h30.

Les étudiants(es) qualifiés(ées) devront se tenir au courant de la situation sanitaire le jour « J » afin de s'assurer du maintien ou non du Challenge et le cas échéant, de prendre connaissance des contraintes liées à leur déplacement.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

La course est réservée aux étudiants(es) inscrits(es) dans un établissement de l'enseignement supérieur en possession d'une carte d'étudiant et d'une licence FFSU standard (certificat médical obligatoire).

La licence est à retirer auprès de l'Association Sportive de l'établissement ou de la Ligue FFSU de rattachement.

La licence étoile n'est pas acceptée car elle n'est pas conditionnée à la présentation d'un certificat médical.

ARTICLE 5 – CERTIFICAT MEDICAL

La présentation d'un certificat médical est obligatoire pour pouvoir bénéficier de la licence sportive FFSU et ainsi participer au U'Row Challenge.

Cependant et de manière exceptionnelle cette année, un(e) étudiant(e) licencié(e) à la Fédération Française d'Aviron pourra présenter sa licence FFA (A, U, I, B, F), en guise de certificat médical. Cette possibilité s'offre uniquement aux étudiants(es) ayant passé l'examen médical dans l'année qui précède l'évènement (soit après le 8 avril 2020).

ARTICLE 6 – DROITS DE PARTICIPATION

L'inscription est gratuite.

Le coût de la licence ne devrait pas être un obstacle à la participation des étudiants(tes).

ARTICLE 7 – MODALITES DE PARTICIPATION

➤ **Pré-engagement**

Si le nombre total d'engagements dépasse 300 bateaux, la Commission Mixte Nationale procédera à la qualification des équipages selon les règles suivantes :

- représentativité géographique,
- « premier arrivé, premier servi ».

Le pré-engagement s'effectuera auprès de la FFSU via le site « sport-u-licence ». Ces pré-engagements devront être saisis **avant le mardi 30 mars à midi**.

Parallèlement, chaque structure organisatrice devra communiquer les coordonnées du responsable technique. Cette personne devra être joignable à tout moment par téléphone pendant l'évènement. Une procédure sera mise en place quelques jours avant la manifestation pour recueillir ces informations.

➤ **Liste des qualifiés**

La liste définitive des qualifiés sera diffusée **le mercredi 31 mars à midi**.

ARTICLE 8 – PROGRAMME PREVISIONNEL

Ce programme pourra être modifié en fonction du nombre d'engagés dans les catégories et de la situation sanitaire du moment.

11h00 – 12h00 : individuel masculin

12h00 – 13h30 : équipage féminin

13h30 – 15h00 : équipage mixte

15h00 – 16h30 : équipage masculin

16h30 – 17h30 : individuel féminin

ARTICLE 9 – INSCRIPTION DANS LES DIFFERENTES COURSES

Les participants sont autorisés à participer à 2 courses maximum, dont une en équipage et une en individuel parmi les 5 épreuves suivantes : 1X F/M – 4X F/M – 4X Mixte.

Il n'est donc pas autorisé à participer à 2 courses en équipage.

Les équipages de 4 devront être au complet.

Le programme définitif des courses sera diffusé **le vendredi 2 avril à midi**.

ARTICLE 10 – CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés.

L'ensemble des dotations sera envoyé aux sites universitaires.

ARTICLE 11 – COMMUNICATION ET ANIMATION

Des tutoriels techniques seront envoyés aux sites de ligues pour une diffusion dans les AS.

La diffusion des courses ne pouvant être centralisée, il est fortement conseillé aux organisateurs locaux de prévoir des vidéos à diffuser sur les réseaux sociaux.

Le classement de l'ensemble des courses sera diffusé sur le site de la FFSU ainsi que sur les réseaux sociaux.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

La FFSU ne saurait être tenue responsable des dommages ou blessures, quelle qu'en soit la cause, survenant pendant ou après la participation au « U' Row Challenge ».

La FFSU a fourni des conseils et des recommandations de bon sens aux concurrents avant l'événement, les participants restent cependant individuellement responsables d'eux-mêmes pendant l'événement.

ARTICLE 13 : ANTIDOPAGE

Les participants à cette compétition s'engagent à ne pas prendre de substances prohibées et acceptent de se soumettre à tout contrôle antidopage.

ARTICLE 14 – CONDITIONS D'EXCLUSION

La participation à cette épreuve virtuelle implique l'acceptation, pleine et entière, des modalités énoncées dans le présent règlement : le non-respect dudit règlement entraînera l'exclusion de l'équipage ou le cas échéant, un retrait du classement.

ARTICLE 15 : DONNEES PERSONNELLES

La Fédération Française du Sport Universitaire, la Fédération Française d'Aviron et la Société « Time Team » s'engagent à respecter la législation en vigueur relative au traitement des données personnelles et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données.

ARTICLE 16 : CONTACTS ET INFORMATIONS

Sébastien Wustner : swustner@sport-u.com